

FICHE FORMATION - CAP

CAP Sellier harnacheur (1an)

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3^{ème}
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire

Métiers visés :

Sellier
Sellier-harnacheur

Résumé du métier :

Entreprises d'harnachement, d'équipement militaire, de cuir industriel et de bourrellerie

Objectifs :

Le titulaire du CAP sellier - harnacheur fabrique, répare, transforme et vend les articles de sellerie (selles, harnais, protections du cheval, bagages) à l'unité ou en série limitée.

Il trouve des débouchés dans des entreprises diverses (PME, entreprises artisanales), ayant une production :

- moyen et haut de gamme,
- artisanale et/ou industrielle.

Il exerce ses compétences professionnelles dans les domaines de l'artisanat et du sport équestre. Le sellier - harnacheur a une bonne connaissance du milieu équestre.

Selon son expérience et son niveau de formation il peut participer à la gestion de l'entreprise.

Il réalise toutes les étapes de réalisation des équipements équinés : coupe manuelle, mécanique ou informatisée des matériaux ; assemblage par collage, couture, rivetage ou sertissage ; finition des brides, selles et harnais d'attelage (ponçage, teinture, montage d'accessoire, etc.). L'enseignement accorde une place importante aux différents matériaux (cuirs, textiles, mousses, caoutchoucs, etc.) et l'usage des matériels intervenants dans les étapes de fabrication (matériels de coupe et d'assemblage).

Il exerce son activité dans des entreprises d'harnachement, d'équipement militaire, de cuir industriel et de bourrellerie.

Contenus :

Analyse et exploitation de données techniques

Collecter, synthétiser et traiter les données de la demande.

Repérer sur l'animal le positionnement du produit à réaliser.

Effectuer les mesures nécessaires pour la réalisation du produit.

Participer à l'estimation du coût du produit.

Identifier, préparer les matériaux.

Identifier, préparer les fournitures.

Renseigner une fiche d'état des stocks.

Réalisation de tout ou partie d'un ou plusieurs produit(s) cousu(s) à la main et piqué(s) à la machine.

Préparer et entretenir le(s) poste(s) de travail.

Sélectionner les outils manuels et les matériels adaptés au travail à réaliser.

Régler les matériels et les maintenir en état en respectant les règles de sécurité en vigueur.

Effectuer les opérations de placement et de débit.

Effectuer les opérations de coupe et de préparation.

Effectuer les opérations d'assemblage/montage.

Effectuer les opérations de finition.

Adapter son comportement au contexte de travail.

Choisir les moyens de communication adaptés à l'interlocuteur.

Transmettre des informations techniques.

Participer à l'accueil et au conseil du client.

Français

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1^{ère} Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37905/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s) : NSF 243 – ROME B1802 - FORMACODE 21893 – RNCP 37905

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique
/ IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A